

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 novembre à 19H00, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du Conseil municipal : 14 novembre 2024

Étaient présents :

Gaston CHASSAIN, Laurent LAFAYE, Catherine GOUDOUD, Gilbert ROUSSEAU, Nicolas BALOT, Marie-Claude BODEN, Jean-Marie MIGNOT, Martine LEPETIT, Alain GERBAUD, Jean-François BATIER, Danièle BARRIERE, Jean-Jacques MORLAY, Pascal DUGEAY, Claudette COULAUD, Christian REYNAUD, Eric GOUVIER, Marie-José ROBERT, Magali BOISSONNEAU, Frédérique GRANET, Dimitri NIOSSOBANTOU, Céline DUPUY-LEGRAND, Chantal BOUTHINAUD, Pascal BUSSIERE, Julien MORIN

Étaient absents représentés :

Marylène VERDEME pouvoir à Catherine GOUDOUD
Blanche ROUX pouvoir à Céline DUPUY-LEGRAND
Laure ROUBERTIE pouvoir à Gilbert ROUSSEAU
Delphine GABOUTY pouvoir à Pascal BUSSIERE
Bénédicte MARCOUL-SOULIE pouvoir à Laurent LAFAYE

Étaient absents excusés :

Marylène VERDEME, Blanche ROUX, Laure ROUBERTIE, Delphine GABOUTY, Bénédicte MARCOUL-SOULIE

Secrétaire de séance : Madame Martine LEPETIT

N°2024/D/077 - Objet : **Tarifs publics : locations de salles et de matériels à compter 1er août 2025**

Monsieur Gaston CHASSAIN présente aux membres du Conseil municipal le projet des tarifs publics concernant les locations de salles, dont Brassens, et de matériels.

Pour Rappel :

- Pour les associations communales actives, ayant de nombreux adhérents domiciliés à Feytiat, la location des salles et la mise à disposition de matériels peuvent être gratuites pour deux manifestations dans l'année sur avis du Maire.

Pour le FCL, compte tenu du nombre de sections, les demandes au-delà des deux annuelles seront étudiées au cas par cas.

- Application du double des tarifs aux utilisateurs des services qui ne sont pas domiciliés sur la commune, ou qui ne travaillent pas sur la commune.

SALLE GEORGES BRASSENS**I - LOCATION DES SALLES**

Tarifs à compter du 1er août 2025

Toute journée commencée est due, quelle que soit la durée

Salle de spectacle

Associations communales : gratuit sur avis du Maire

Associations caritatives et partenaires

Durée	HT	TVA	TTC
A l'heure	105,00	21,00 €	126,00
1er jour	900,83	180,17 €	1 081,00
Jours suivants	643,33	128,67 €	772,00

Autres preneurs (pas de locations aux particuliers)

Durée	HT	TVA	TTC
A l'heure	192,50	38,50 €	231,00
1er jour	1 225,00	245,00 €	1 470,00
Jours suivants	962,50	192,50 €	1 155,00

Salle Pastel

Associations communales : gratuit sur avis du Maire

Associations caritatives et Partenaires

Durée	HT	TVA	TTC
Demi journée	80,83	16,17 €	97,00
1er jour	160,83	32,17 €	193,00
Jours suivants	115,83	23,17 €	139,00

Autres preneurs (pas de locations aux particuliers)

Durée	HT	TVA	TTC
Demi journée	135,83	27,17 €	163,00
1er jour	270,83	54,17 €	325,00
Jours suivants	189,17	37,83 €	227,00

Loges

Libellé	HT	TVA	TTC
Forfait par jour	18,33	3,67 €	22,00

Prestation ménage

Prestation	HT	TVA	TTC
Nettoyage salle du Pastel	138,33	27,67 €	166,00
Nettoyage salle de spectacle	321,67	64,33 €	386,00

Forfait chauffage

Prestation	HT	TVA	TTC
Demi journée Salle du Pastel	17,50	3,50 €	21,00
Journée Salle du Pastel	35,00	7,00 €	42,00
Journée Brassens salle de spectacle	70,00	14,00 €	84,00

II - PRESTATIONS TECHNIQUES : salle de spectacle**Son & Eclairage de spectacle**

Part forfaitaire à la journée pour le matériel

Facturation au coût horaire pour la main d'œuvre

Prestation	HT	TVA	TTC
Main d'œuvre technicien	21,67	4,33 €	26,00
Matériel son	78,33	15,67 €	94,00
Matériel éclairage de spectacle	124,17	24,83 €	149,00

Coût horaire par agent de sécurité

Présence d'un agent de sécurité

	HT	TVA	TTC
Coût horaire	21,67	4,33 €	26,00
Coût horaire heures de nuit (21h -6h)	37,50	7,50 €	45,00
Coût horaire majoré jours fériés	37,50	7,50 €	45,00

III - MISE A DISPOSITION DE MATERIEL COMPLEMENTAIRE**Tables et chaises**

	HT	TVA	TTC
Forfait	175,00	35,00 €	210,00

Cuisine traiteur

	HT	TVA	TTC
Forfait	91,67	18,33 €	110,00

Gradins télescopiques

	HT	TVA	TTC
Forfait	270,83	54,17 €	325,00

Matériel audiovisuel

	HT	TVA	TTC
Forfait journée	73,33	14,67 €	88,00



Locations de salles et de matériels

LIBELLE	TARIFS à compter du 1er aout 2025
Associations de la commune pour toutes les salles :	
Location	Gratuit sur avis du Maire
Salle des Fêtes - Pierre Louis	
* Commune	
Par journée (du matin 10h au lendemain 10h) <i>Du lundi au vendredi</i>	298,00 Euros
Par week-end (du vendredi 12h au Lundi 8h)	551,00 Euros
Petites manifestations ponctuelles	105,00 Euros
*Hors commune	
Par journée (du matin 10h au lendemain 10h) <i>Du lundi au vendredi</i>	596,00 Euros
Par week-end (du vendredi 12h au Lundi 8h)	1 102,00 Euros
Petites manifestations ponctuelles	210,00 Euros
* Nettoyage Salle des Fêtes	166,00 Euros
Forfait Chauffage	
Journée	42,00 Euros
Demi journée	21,00 Euros
Salle Croix des Rameaux	
Demi journée	56,00 Euros
Journée	100,00 Euros
Forfait ménage	110,00 Euros
Forfait chauffage journée	21,00 Euros
Forfait chauffage demi journée	10,50 Euros
Salle André Périgord	
Journée	144,00 Euros/jour
Demi journée	73,00 Euros
Forfait ménage	110,00 Euros
Forfait chauffage journée	21,00 Euros
Forfait chauffage demi journée	10,50 Euros
Gymnase Jacky Chazalon	110,00 Euros/demi journée
Gymnase Roger Couderc	110,00 Euros/demi journée
Salle de Gymnastique Emilie Lepennec	110,00 Euros/demi journée
Salle de convivialité Roger Couderc	200,00 Euros/jour
Salle de convivialité Roger Couderc	40,00 Euros/heure
Prêt de matériel aux habitants de Feytiat (tables/chaises)	Gratuit
Appartement communal	11,00 Euros/nuit

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter les propositions de tarifs présentées ci-dessus.

Le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en mairie, le jour, mois et an que dessus
 Au registre sont les signatures
 Pour copie conforme
 En mairie le 20 novembre



Le Maire

Gaston CHASSAIN.